

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10	10

Date de la Convocation
26/06/2026

Objet de la délibération

Délibération n°39/2026 : CRÉATION EMPLOI VACATAIRES PAUSE MÉRIDIENNE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour pouvoir recruter deux vacataires, les trois conditions suivantes doivent être réunies :

- recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel de l'établissement public,
- rémunération attachée à l'acte.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de recruter :

2 vacataires pour effectuer la surveillance et l'animation de la pause méridienne du 1er septembre 2026 au 31 décembre 2026.

Il est proposé également aux membres du Conseil Municipal que chaque vacation soit rémunérée :

- sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 14.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire à recruter les vacataires comme prévu ci-dessus.

FIXE la rémunération de chaque vacation :

- sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 14.00 €.

DIT que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2026.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Séance du 03 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le TROIS JUILLET à DIX-SEPT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette HEBRARD Valérie, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, LACROIX Matthias, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, MORDELET Pierre.

Absents représentés :

Absents excusés non représentés : TROIN Katia
Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.



Fait et délibéré à Aigüines, les jour, mois et an susdit
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET